

Résumé

La biodiversité connaît un déclin sans précédent à l'échelle mondiale, et les entreprises ont besoin de savoir dans quelle mesure elles contribuent à sa perte ou au contraire, inversent cette tendance. L'étendue et l'état des écosystèmes de la planète ont décliné de 47 % au plan mondial lorsqu'on les compare aux références estimées. Si la perte de biodiversité continue à ce rythme, nous courons le risque d'être confrontés à un changement environnemental dangereux, voire catastrophique. Ce constat exige des actions urgentes et mesurables de la part de tous les acteurs de la société, y compris des entreprises, auxquelles la perte de biodiversité va poser des risques en matière de fonctionnement, de réglementations et de réputation.

Les indicateurs de biodiversité sont couramment utilisés pour quantifier l'impact des entreprises sur la biodiversité. Un grand nombre d'indicateurs sont en cours de développement pour mesurer également les dépendances à la biodiversité, où des risques et opportunités cachés se présentent souvent.

Les entreprises s'appuient sur la biodiversité et ont une empreinte sur celle-ci par l'intermédiaire de leurs activités et de leurs chaînes logistiques. Le secteur privé est amené à démontrer de quelle manière il gère son empreinte sur la biodiversité et comment il contribue aux efforts de fléchissement de la courbe représentant le déclin de la biodiversité.

Le recours aux méthodes de mesures, notamment les indicateurs de la biodiversité, aide les entreprises à suivre l'évolution de leur empreinte sur la biodiversité. Ces mesures peuvent servir à évaluer la réussite de la mise en œuvre de pratiques de gestion environnementale, et être utilisées pour faire part de leur progression dans ce domaine aux acteurs concernés.

La prise de conscience sociétale de la perte de la biodiversité est en forte augmentation, et le public exige de plus en plus de transparence de la part des entreprises en matière de biodiversité. Les politiques internationales reconnaissent de plus en plus le besoin de reporting sur la biodiversité. Parmi les exemples, on citera les préconisations contenues dans les décisions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, le plan d'action de la Commission européenne sur les financements durables, le Pacte vert pour l'Europe, et les prescriptions réglementaires nationales, comme le Plan biodiversité de la France, adopté en 2018. La pression croissante des autres parties prenantes (par exemple, les recommandations du Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2016), combinée aux facteurs ci-dessus affecte d'ores et déjà les mécanismes actuels du reporting.

Poussés par ces tendances, les investisseurs, les institutions financières et les organismes chargés de faire des rapports sur la durabilité internationale sont en train de mettre leurs normes à jour afin d'y inclure des prescriptions en faveur d'un reporting plus strict sur la biodiversité.

Les entreprises et les institutions financières ont désormais à leur disposition un large éventail de méthodes, d'indicateurs et de cadres crédibles pour mesurer la biodiversité, dont certains sont d'ores et déjà utilisés afin de mesurer la performance des entreprises en la matière. Les entreprises peuvent s'en servir pour comparer leurs résultats en fonction de leurs engagements vis-à-vis de la biodiversité et des cibles mondiales définies par l'agenda politique international en matière de durabilité.

Malgré ces évolutions récentes, la pratique du reporting sur la biodiversité par les entreprises reste limitée et il existe un réel besoin d'amplifier son utilisation. Plusieurs initiatives visent à clarifier la façon dont les entreprises doivent mesurer leur performance et établir les rapports. En adoptant les indicateurs de biodiversité, les entreprises comprendront mieux leur impact sur la biodiversité et leur



proteus



dépendance à celle-ci, ce qui pourra être présenté aux parties prenantes. Cela permettra d'améliorer la gestion de l'empreinte sur la biodiversité et donnera l'occasion aux entreprises de faire la preuve de leur contribution aux efforts mondiaux pour mettre fin à la crise actuelle de la biodiversité.